



N° 06



MAIRIE : Tél. 04 90 35 00 81

Télécopie : 04 90 35 63 12

accueil.grillon@orange.fr

Site Internet : www.grillon84.fr

HORAIRES MAIRIE

Lundi : 9h-12h & 14h-18h

Mardi, jeudi et vendredi :

9h-12h & 14h-16h

Mercredi : 9h-12h (fermeture l'après-midi)

La mairie sera exceptionnellement fermée le Vendredi 6 mai 2016.



HORAIRES POINT INFORMATION

Lundi : 9h-11h30

Mardi : 14h30-18h30

Mercredi : 14h30-18h30

Jeudi : 9h-11h30

Vendredi : 14h30-18h30

9h-12h & 14h-16h

☎ 04.90.35.08.87

Dans ce numéro :

Petit rappel de la loi pour l'incivisme de certaines personnes	2
Les points de collectes	2
Un nouveau commerce de proximité	2
Concert de poche 2015	3
Marché de Noël 2015	3
Bilan du Téléthon 2015	3
Médailles du travail	3
Noël du personnel communal	3
N'oubliez pas la participation aux séjours pour vos enfants	3
Goûter des aînés	4
Le centre communal d'action sociale de Grillon	4
Nouveaux horaires de la déchèterie de Valréas	4
Espace d'expression réservé aux élus de l'opposition	4
État-civil	4

Le mot du Maire

Grillonaises, Grillonais,

2015 s'en est allé !!! 2016 prend le relais dans une douceur inhabituelle pour la saison. L'hiver s'installera-t-il un jour ?

Que cette nouvelle année vous apporte bonheur en famille, réussite et prospérité dans vos entreprises, et surtout vous garde en excellente santé.

En cette période de vœux, nous devons avoir une pensée émue pour toutes les victimes des attentats de Paris sans oublier leur famille, en souhaitant de ne plus revoir de telles atrocités.

Je souhaite également que notre communauté de communes retrouve la sérénité nécessaire pour qu'enfin nous puissions œuvrer tous ensemble. Il devient urgent de surpasser les problèmes de personnes et suivre ainsi le même chemin pour le bien de notre territoire et de ses habitants.

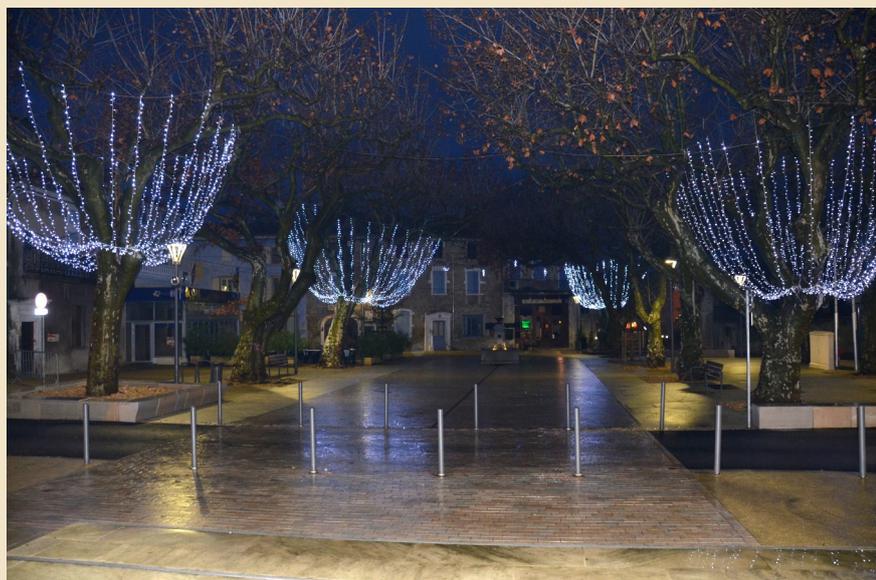
En 2016, malgré la baisse non négligeable des dotations de l'Etat, nous continuerons à investir pour Grillon, avec rigueur et clairvoyance dans les différents projets prévus comme :

- La maison de santé qui vient de sortir de terre
- La mise en sécurité de la Place des Escourneaux, devenue urgente
- Le P.L.U. imposé par la loi ALUR
- Les travaux de la Maison Milon financés par la région dans le cadre du CRET

Nous soutiendrons également au cours de l'année, toutes les manifestations anciennes et nouvelles avec l'aide du Comité des Festivités récemment créé pour animer notre village.

Encore tous mes vœux à vous tous.

Jean-Marie GROSSET



Petit rappel de la loi pour l'incivisme de certaines personnes

Peut-on être sanctionné pour abandon de déchets dans la rue ? Oui, il est interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser ses déchets sur la voie publique. Depuis le 26 mars 2015, l'amende maximale encourue en cas d'abandon de déchets est passée de 150 euros à 450 euros.

Tous types de déchets sont concernés, par exemple : poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quelle que soit sa nature.

Si l'auteur de la contravention est verbalisé sur place, une amende forfaitaire est prévue. Son montant est fixé à :

- 68 euros si le paiement s'effectue sur le champ ou dans les 45 jours,
- 180 euros au-delà de ce délai.

En cas de non paiement ou si la personne verbalisée conteste l'amende, le juge peut condamner le contrevenant au paiement d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros (contre 150 euros avant le 26 mars 2015).



À noter : l'abandon d'épave est puni de 1 500 euros d'amende, tout comme l'abandon de déchets transportés à l'aide d'un véhicule et les décharges sauvages dans la nature.

Les points de collectes



Les containers semi-enterrés sont strictement réservés aux habitants des rues suivantes:

Containers de la place des Escourneaux :

- Impasse du 8 mai
- Rue du 11 novembre
- Place des Escourneaux

Containers du parking de la Salle des fêtes:

- Chemin de Chaudabri
- Lotissement les Acacias

Containers Sous-Vialle:

- Le Vialle
- Faubourg sous Vialle
- rue du Presbytère

Containers parking Bouveau:

- Château vieux
- Route de Valréas
- la partie Est de la place de la Bourgade

Pour tous les autres habitants, un container individuel est mis à leur disposition et de ce fait ne doivent pas utiliser les containers collectifs.

Merci de respecter cette consigne qui évitera le débordement des poubelles.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Communauté des Communes de l'Enclave de Papes et du pays de Grignan au 04.90.35.01.52

Un nouveau commerce de proximité

Le 14 décembre dernier était inaugurée « l'Epifine », nouveau commerce sur la place de la Bourgade près de l'Eglise. Madame SIGNORET Reine, jeune grillonnaise, proposera aux habitants aussi bien des produits de première nécessité que des produits de terroir. Elle s'est installée dans un bâtiment municipal dont le rez-de-chaussée a été réhabilité à cet effet par la commune dont elle est locataire.

Le magasin est ouvert les mardis, jeudis, vendredis et samedis de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 20h00, le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h et le dimanche de 9h30 à 16h sans interruption. Mme SIGNORET propose également les services d'un Point relais.

Nos bons vœux de réussite à ce commerce qui va rendre service aux Grillonnais !





« Concert de poche 2015 »

Pour la troisième année et grâce au soutien financier de l'entreprise GERFLOR, la grande musique s'est installée en octobre dernier à GRILLON.

D'abord une comédienne et une violoncelliste sont intervenues sous la forme de trois ateliers dont un avec des parents, dans notre école, le mardi 6 octobre. Grâce au travail des enseignants en amont, ils ont travaillé une histoire à partir des thèmes du concert

prochain.

Le vendredi 9 octobre suivant, de nombreux enfants et parents sont venus, comme bien des grillonnais, assister au concert final avec Jérôme PERNOO, violoncelle, et Jérôme DUCROS, piano. Ce duo d'artistes a su par son talent et sa volonté d'ouvrir la musique à tous, captiver toutes les classes d'âge de leur auditoire pour une magnifique soirée.

La présence de plus en plus d'enfants de l'école et la qualité des artistes proposés chaque année par les Concerts de Poche, nous encouragent à proposer une nouvelle action pour la rentrée 2016.



Marché de Noël 2015

Comme chaque année, le marché de Noël de GRILLON s'est déroulé dans la salle des Fêtes du village le 12 décembre dernier.

Chacun a pu venir choisir entre décorations, vêtements, bijoux ou encore champagne, vins, foie gras et omelettes aux truffes que proposait la trentaine d'exposants, présents cette année. Les enfants n'avaient pas été oubliés avec la présence du Père Noël, les promenades en calèche dans le village et les tours du manège à pédales. Six associations grillonnaises étaient également au rendez-vous...

Nous vous retrouverons avec plaisir en 2016 avec, qui sait, des nouveautés...



Bilan du Téléthon 2015

La remise des résultats de l'édition 2015 a eu lieu en mairie de GRILLON, le 21 décembre dernier.

Ce sont plus de 6 000 € qui ont été récoltés et reversés à l'AFM. Bravo à toutes les associations qui se sont mobilisées pour cette réussite et bravo à la générosité des grillonnais.



Médailles du travail



Lors de l'arbre de Noël du personnel communal, nous avons eu le plaisir de remettre 3 médailles du travail : médaille d'argent pour 20 ans de service à Mme REIFA Brigitte, cantinière, Mme LEGRAND Danièle, adjoint technique au service de l'Ecole maternelle et M. JOUVE Adrien, adjoint technique aux services techniques de la commune. Nous leur souhaitons encore de belles années au sein de la commune de Grillon.

lon.

Noël du personnel communal

Afin de remercier le personnel communal ainsi que le dévouement des élus municipaux, un repas de Noël a eu lieu le 18 décembre à la salle des fêtes. A cette occasion, M. Le Maire adressa des vifs remerciements à tous les agents et élus, puis le Père Noël est arrivé pour sa distribution de cadeaux aux plus grands et aux plus petits.

N'oubliez pas la participation aux séjours pour vos enfants

Il est rappelé aux parents d'élèves que la commune accorde une participation de 3€ par jour et par enfant (plafonnée à 30 jours/an) pour certains séjours (colonie de vacances, séjours linguistiques dans des établissements agréés, échanges d'enfants entrant dans le cadre de l'enseignement scolaire...).

Déjà subventionnés, les séjours organisés à l'école de Grillon ne font pas partie de ce dispositif.



Le Centre Communal d'Action Sociale de Grillon

Nouveaux horaires de la déchèterie de Valréas

Goûter des aînés

Le traditionnel goûter des aînés aura lieu cette année **le dimanche 14 février 2016** à la salle des fêtes.



Toute personne en quête de renseignement en vue de constituer des dossiers administratifs ou bien en difficulté sur le plan social, peut s'adresser aux services de la mairie ou à l'équipe déléguée aux affaires sociales. Ils coordonnent leurs efforts et leur vigilance pour conseiller, orienter, aider et secourir, dans la mesure des possibilités :

- service de téléassistance (téléalarme)
- l'écoute et le secours d'urgence
- aide à la constitution des dossiers (R.S.A., A.D.P.A, logement social...)

Lundi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Mardi : 8h30 - 12h 00 et 14h00 - 18h00
Mercredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Jeudi : fermée le matin et 14h00 - 18h00
Vendredi : 8h30 - 12h 00 et 14h00 - 18h00
Samedi : 8h30 - 12h 00 et 14h00 - 18h00

Espace d'expression réservé aux élus de l'opposition

Chers Grillonaises et Grillonais,

Nous profitons de ce premier bulletin de l'année pour, d'une part, vous présenter nos meilleurs vœux de santé et de prospérité et, d'autre part, évoquer avec vous l'année écoulée au sein du Conseil.

Si, dans l'ensemble, nous sommes d'accord sur les divers sujets présentés, nous nous sommes néanmoins abstenus lors du vote du Budget 2015 et ce, par rapport au projet de la Maison régionale de Santé. Ce projet qui, au départ, avait notre entière adhésion nous semble depuis difficilement réalisable par manque de praticiens intéressés et surtout de médecin généraliste. L'Agence régionale de Santé (ARS) qui, par ailleurs, n'appuie plus l'installation des pharmacies dans les Maisons de Santé, s'est même désengagée du processus et a retiré sa subvention devant l'absence de projet médical porté par un professionnel de santé. Même si la Région et le Conseil général maintiennent la leur, qui va payer le financement et le fonctionnement d'une telle structure de 400 m² si elle n'est pas remplie ? De plus, la municipalité s'obstine à l'appeler « Maison régionale de Santé », appellation réservée aux structures ayant l'agrément de l'ARS. Il ne s'agira en fait que d'un cabinet de groupe ou d'un centre multi disciplinaire. Ce genre de construction est-il de la compétence d'une municipalité ?

Nous sommes aussi en désaccord sur deux autres points importants :

- la Maison Milon et le manque d'intérêt que la municipalité lui porte : l'ascenseur a été fermé en cours d'année pour cause de maintenance trop coûteuse, pénalisant ainsi certaines personnes qui ne peuvent plus se rendre à la médiathèque. De plus, aucun budget n'est jamais alloué à la rénovation de ce lieu emblématique du village, le seul centre culturel que nous ayons et qui, il ne faut pas l'oublier, est en partie loué. Comme tout bâtiment au bout d'une trentaine d'années, il est normal que des travaux de réfection et de mise aux normes soient entrepris. Cela coûte cher, bien sûr, mais on ne peut pas laisser un bâtiment de cette importance se détériorer alors que nous investissons par ailleurs dans de nouvelles structures qu'il faudra aussi maintenir en bon état (Maison de Santé; toilettes automatiques).

- la gestion des places de parking dans le centre village : un plus grand nombre de places à arrêt limité à une ou deux heures en journée permettrait un plus libre accès à tous les commerces autour de la place et éviterait les voitures « ventouse ».

Sachez que nous restons vigilants et à votre écoute.

Bien cordialement à tous,

Sylvie BERGERET, Michel COLONGIN, Odile FORD, Jacques SZABO

Etat-Civil

NAISSANCES

- Maëly, Emilie VERGIER PHILPPA
Née le 27 juillet 2015

- Elisa, Elodie, Héloïse GIRY
Née le 09 octobre 2015

- Mia, Françoise, Manuella ARMAND
Née le 04 décembre 2015



DECES

- Robert MEFFRE
Le 20 Août 2015

- Jacques VOLLANT
Le 01 octobre 2015

- Michel BERTRAND
Le 23 novembre 2015

LOU GRILHOUN N° 06

La Lettre d'Information de la Commune de Grillon

Hôtel de Ville - Avenue du Comtat - 84600 GRILLON - 04 90 35 00 81

Directeur de la publication : Jean-Marie GROSSET

Rédaction et conception : Commission Communication

Imprimé par Imprimerie LAURENT (900 exemplaires)

Dépôt légal : janvier 2016

Un point sur les investissements



La Maison de Santé

Les travaux de la Maison de Santé viennent de débuter et s'achèveront en septembre 2016.

Les marchés de travaux et honoraires d'architecte s'élèvent à 767 500 €.

Les subventions suivantes ont été obtenues :



Conseil Régional :	250 000 €
Etat D.E.T.R. :	80 500 €
Etat Réserve Parlementaire :	10 000 €
Conseil Général :	63 300 €
Total :	403 800 €

Deux emprunts vont être souscrits pour l'exercice 2015 :

- un crédit relais de 200 000 € pour le préfinancement de la T.V.A.. La commune percevra le F.C.T.V.A dans 2 ans.
- Un prêt sur 15 ans de 240 000 € à 1,70 % pour une annuité de 18 160 € soit 1 513 € par mois.

D'ores et déjà les infirmières et un kinésithérapeute ont prévu de s'installer et d'autres professionnels sont intéressés (orthophoniste, reflexologue).

Les locaux vacants pourront être aménagés pour accueillir d'autres professionnels avec des loyers raisonnables.



Un point sur les investissements



Plan local d'Urbanisme

La procédure de notre futur plan local d'urbanisme est lancée. Après l'appel d'offres, c'est le cabinet LACROZE qui a été retenu pour nous accompagner dans cette démarche. Le 14 décembre dernier, une première réunion a eu lieu avec le Conseil Municipal, au cours de laquelle, toutes les étapes successives ont été présentées aux élus ainsi que les obligations réglementaires vis-à-vis notamment des personnes publiques associées. Deux années seront probablement nécessaires pour mener à bien ce dossier. L'état des lieux de la commune sera la première étape qui devrait durer 4 à 5 mois. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fur et à mesure de l'avancement de la procédure car c'est l'avenir de Grillon qui est en jeu pour les trente prochaines années. Les citoyens grillonnais seront associés à l'élaboration de ce PLU lors de réunions publiques.

De nouvelles illuminations pour Noël



Une nouvelle tranche d'illuminations est venue s'ajouter en cette fin d'année au parc existant. Les guirlandes ceinturant les arbres de la place de la Bourgade ont été complétées. Les lampadaires de la Route de VALREAS, du Rond-Point de la Salle des fêtes et de l'avenue du Comtat ont reçu de beaux décors. De nouvelles traversées parent les rues près de la Bourgade et dans le Faubourg Sous-Vialle.

C'est un investissement supplémentaire de près de 15 000€ qui a permis de doter notre village de belles décorations pour ces fêtes de fin d'année 2015.



Skate-Park

C'est sous un soleil radieux que le 31/10/15 nous avons inauguré le skate park. De nombreux enfants étaient présents, accompagnés de leurs parents pour participer à cette cérémonie sympathique et conviviale.



L'entreprise Braja Vésigné a réalisé la plate forme et la clôture, et Plein Bois Aménagement a installé les appareils. Le budget total de cette réalisation se monte à 40 000 €. Satisfaits de cette installation, les enfants grillonnais, nous l'espérons, en feront bon usage afin d'en assurer la pérennité.



Rénovation de la Maignanerie

Comme prévu les travaux d'aménagement pour la création d'une salle pour les réunions du conseil municipal et l'extension des archives touchent à leur fin. L'actuelle salle au rez-de-chaussée de la Mairie sera destinée aux célébrations des mariages et des baptêmes civils.

La nouvelle salle de 60 m² permettra d'accueillir dans de bonnes conditions les membres du conseil municipal et les administrés souhaitant assister aux séances.

Les archives seront conservées dans des locaux adaptés. Les instructions du service des Archives Départementales ont été scrupuleusement respectées.

Cette nouvelle salle portera le nom de Magdeleine CARPENTIER, honneur bien mérité pour les services rendus à tous les grillonnais à la poste et en tant que Maire de 1977 à 1983.